

impossible à vérifier du fait des lacunes du contexte). Les comparatistes qui auront à utiliser cet ouvrage devront prêter grande attention aux points d'interrogation, peu visibles si on travaille sur les traductions françaises car ils sont placés avant l'anglais et après l'arabe.

Le *Dictionnaire sabéen* recense 2900 mots, groupés sous 1400 racines, ce qui classe d'ores et déjà le sabéen parmi les langues épigraphiques les plus riches de l'Orient ancien. Les mots employés comme noms propres, ou comme élément de nom propre, n'ont pas été retenus car leur signification est impossible à vérifier. Chaque mot est accompagné d'indications grammaticales et, éventuellement, chronologiques : ainsi un symbole spécial signale-t-il les mots attestés exclusivement à l'époque monothéiste (fin IV<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne), alors que le sabéen s'arabise rapidement. Il n'était pas possible de citer toutes les références pour chaque mot ou forme grammaticale : elles ne sont données systématiquement que si le nombre des occurrences ne dépasse pas trois.

La collaboration de quatre savants éminents a permis de réaliser un ouvrage exhaustif, aux interprétations prudentes et parfaitement représentatif de l'état d'avancement des études sudarabiques. Si un certain flottement est parfois perceptible dans la définition de quelques formes grammaticales comme le nom verbal, parfois classé comme verbe et parfois comme nom, ou les pluriels externes en *-n*, pas toujours signalés (comparer par exemple *bdln* et *hd'n*), c'est que l'analyse de ces formes n'est pas encore très sûre. On regrettera peut-être une trop grande parcimonie dans l'utilisation des renvois : ainsi aurait-on aimé que certaines lectures erronées soient retenues avec renvoi à la forme corrigée afin de faciliter les recherches (voir par exemple *hymn* dans Na N<sup>o</sup> 15 / 4-5, analysé par l'éditeur comme un verbe à la forme factitive de la racine YMN, et corrigé par les auteurs du dictionnaire en *hzm*, infinitif du verbe *hzm*, racine NZM). Le manque de tels renvois a conduit des auteurs de recension à signaler des oublis imaginaires. Les traductions sont parfois un peu trop neutres : voir par exemple le verbe *s'b'*, rendu par « exécuter une entreprise » ; un sens tel que « partir » aurait mieux convenu puisque le verbe se rapporte dans l'immense majorité des cas à de longs déplacements.

Ces remarques n'enlèvent rien aux qualités éminentes du *Dictionnaire sabéen* qui restera longtemps l'outil de travail indispensable des sudarabisants et des sémitisants.

Christian ROBIN  
(C.N.R.S., Aix-en-Provence)

A.F.L. BEESTON, *Sabaic Grammar* (Journal of Semitic Studies, Monograph N<sup>o</sup> 6).  
Manchester, University of Manchester, JSS, 1984. 1 vol. 15,5 × 25 cm., viii + 76 p.,  
1 pl. (p. vii).

Tout comme celle du *Dictionnaire sabéen*, la parution de cette grammaire marque une nouvelle étape dans les études sudarabiques. Trois grammaires du sudarabique épigraphique avaient déjà été publiées. La première, rédigée par Maria Höfner (*Altsüdarabische Grammatik*, Porta linguarum orientalium, XXIV, Leipzig, Otto Harrassowitz, 1943) péchait sans doute par excès d'ambition : on pouvait lui reprocher d'aller trop loin dans la reconstruction du

phonétisme et donc de présenter une morphologie qui dépassait de beaucoup ce qu'on pouvait raisonnablement déduire des textes (tous en écriture consonantique). Sa réédition en 1976 ne se justifiait pas. La deuxième grammaire, déjà due à A.F.L. Beeston (*A Descriptive Grammar of Epigraphic South Arabian*, London, Luzac, 1962), réagissait contre ces excès en adoptant une approche beaucoup plus prudente, comme son titre l'indique. Elle sortit malheureusement juste avant la parution des principaux textes du sanctuaire de Mârib, dégagés par les Américains en 1951-1952, et présenta aussitôt des lacunes. Une troisième grammaire (G.M. Bauer, *Jazyk južnoaravijskoj pis'mennosti*, Jazyki narodov Azii i Afriki, Moskva, Akademija nauk SSSR, 1966), démarquait — sans le dire — la précédente.

Le Professeur Beeston publie donc, 22 ans après son premier essai, une nouvelle grammaire dont le titre souligne les changements : elle est « sabéenne » parce que le sabéen est désormais beaucoup mieux connu que les trois autres dialectes du sudarabique épigraphique, et elle n'est plus seulement « descriptive ».

L'auteur définit dans son introduction ce qu'il faut entendre par « sabéen », incluant sous cette appellation les textes de Haram, de Ḥimyar et de Radmân, qui présentent un certain nombre de caractères originaux (p. 2). Il traite ensuite en détail du sabéen, regroupant sous chaque rubrique morphologie et syntaxe (p. 4-58). Il présente enfin en appendice les trois autres dialectes, le minéen, le qatabanite et le ḥaḍramawtique (p. 58-70). La comparaison d'un dialecte avec l'autre est facilitée par l'emploi du même numéro de paragraphe pour chaque question : la conjugaison du verbe à l'inaccompli en *-n* se trouve sous § 5:7 (sabéen, p. 15), § M 5:7 (minéen, p. 60), § Q 5:7 (qatabanite, p. 64) et § H 5:7 (ḥaḍramawtique, p. 68), etc.

L'exposé est clair, rigoureux, systématique et prudent ; il est l'œuvre d'un grammairien pour qui l'observation des faits précède la théorisation, quand celle-ci est possible. Sans dogmatisme, il représente parfaitement l'état actuel des connaissances. La lecture est facilitée par une typographie agréable et aérée.

On aurait souhaité parfois des développements moins cursifs, davantage d'exemples et une plus grande minutie dans la relecture du manuscrit : les fautes d'impression sont relativement nombreuses et devraient être signalées dans une liste d'*errata* ; l'index des textes utilisés comporte des lacunes. On relèvera aussi quelques oublis, notamment :

- démonstratifs sabéens, p. 40 : ajouter au masc. pl. (cas direct et indirect?) *hmwt* (Maṣna'at Mâriya/6)
- pronoms suffixes sabéens, p. 39 : ajouter au masc. pl. *hwmw* (Robin-Nağr 1/2 et CIH 608/3)
- pronoms suffixes ḥaḍramawtiques, p. 69 : ajouter au fém. sing. *-tyw* (CIAS 47.82/06, 13), au masc. duel *-s'myn* (RES 4909 = Ja 923/2,5,5 etc.), au fém. pl. *-s'n* (RES 4862 = Ja 919/6).

Pour le verbe, le cas des racines faibles est traité trop brièvement. Il aurait fallu signaler par exemple la non-assimilation (fréquente sinon systématique) des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> lettres radicales identiques au schème *hf'l* : voir *hbrr*, *hḏll* etc. Au thème fondamental, cette non-assimilation se trouve également : voir *ḡrr*, *kll* etc.

Cependant ces quelques faiblesses ne peuvent pas être mises en balance avec les mérites éminents de cette grammaire. On accueillera avec reconnaissance la parution de ce nouvel instrument de travail, très attendu de tous ceux qui s'intéressent au sudarabique épigraphique.

Christian ROBIN  
(C.N.R.S., Aix-en-Provence)

Jabbour ABDEL-NOUR, *Mu'ğam 'Abd al-Nūr al-Mufaṣṣal* — Dictionnaire arabe-français. Beyrouth, Dār al-'ilm li-l-malāyīn, 1983. 2 vol. 24 × 17 cm., 2032 p.

M. Jabbour Abdel-Nour n'est pas un nouveau venu dans le domaine de la lexicographie arabe. On lui doit déjà *al-Manhal*, dictionnaire français-arabe, Beyrouth, 1970, publié en collaboration avec S. Idriss et dont notre collègue A. Mérad a fait un compte rendu dans *Arabica* <sup>(1)</sup>. L'auteur bénéficie d'une ample culture arabo-française et, connaissant de l'intérieur ces deux cultures, il a réussi à nous donner un monument d'un mérite et d'une valeur inestimables. Tous ceux qui ont touché à la lexicographie arabe, de près ou de loin, savent parfaitement que cet éloge n'est pas dithyrambique. Pour mener à bien un ouvrage d'une telle envergure, il faut beaucoup de science, mais aussi beaucoup de ténacité et d'abnégation. C'est un travail de bénédictin.

D'un maniement facile, ce dictionnaire a une présentation très élégante. Chaque page est divisée en trois colonnes où les rubriques arabe et française, bien aérées, se correspondent avec clarté. Les termes arabes sont entièrement vocalisés.

A ces qualités matérielles appréciables, il faut ajouter un grand soin dans la définition-traduction des vocables et dans l'analyse de leurs nuances exprimées à travers des exemples courts et précis. Les sondages sur le lexique ancien ne nous ont pas permis une seule fois de prendre l'auteur en défaut. C'est vraiment un dictionnaire complet. En ce qui concerne le vocabulaire moderne, on ne peut pas en dire autant. Mais il faut être un esprit chagrin pour en incriminer l'auteur plutôt que l'état de la langue et surtout l'état de la technique arabe.

Ces mérites accumulés ne doivent pas faire oublier la dette de l'auteur envers les pionniers et les prédécesseurs immédiats. Dans son introduction, J. Abdel-Nour le reconnaît bien volontiers. D'autre part, par ses qualités intellectuelles irréprochables, ce dictionnaire fournit sans le vouloir une condamnation, à notre avis définitive, de l'ordre strictement alphabétique dans les dictionnaires arabes. Cet ordre est, à première vue, une idée certainement séduisante. Mais, sur le terrain de la réalisation, l'ordre alphabétique de tous les vocables arabes présente beaucoup plus d'inconvénients que d'avantages. En effet, la confection de tout dictionnaire repose sur une convention tacite : la nécessité d'un certain niveau de connaissances morphologiques chez le

<sup>(1)</sup> T. XX (1973), pp. 108-109. Ce compte rendu est en général très judicieux. Il faut cependant y relever un malentendu : M. Abdel-Nour n'a jamais cité un nom propre dans le *Manhal*. Tous ceux qui figurent dans ce dictionnaire linguistique

y sont uniquement en tant que noms communs qui désignent des objets concrets, du tissu (damas), du papier-Jésus, du vin (Bordeaux), etc. Du coup, la correspondance Jésus-'Isā n'a plus sa justification.